



EXTRAIT DE DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL du 28 juin 2016

L'an deux mille seize, le 28 juin à 9h30, le Comité Syndical du Syndicat Mixte de Gestion pour l'approvisionnement en eau Potable de l'Ille-et-Vilaine s'est réuni, en séance ordinaire, 2d allée Jacques FRIMOT à Rennes, sous la Présidence de Monsieur Auguste FAUVEL.

Etaient présents : Messieurs Auguste FAUVEL, Yannick NADESAN, Philippe LETOURNEL, Marc HERVE, Joseph BOIVENT, Jean-Luc BOURGEAUX, Jacques BENARD, André LEFEUVRE, Joël SIELLER, Philippe BONNIN et Mesdames Marie DAUGAN (suppléante de M. BELLOIR), Evelyne PANNETIER (suppléante de M. MARTIN)

Pouvoir : aucun

Etaient absent(e)s ou excusé(e)s : Mesdames Sandrine ROL et Valérie FAUCHEUX, Messieurs Jean-Pierre MARTIN, Jean-Luc MANGELINCK et Nicolas BELLOIR

Assistaient également, Jean-Pierre TROUSLARD SMG35, Mme Martine JOUANNET Symeval, Mme Christine PIRON SMPBC, Mme Marie-Madeleine GAMBLIN et M. Jean-Michel LEBRETON du SPIR, M. David CLAUSSE de la CEBR, Monsieur Jean-Jacques LEON de la Paierie Départementale

Secrétaire de séance : M. Philippe LETOURNEL

Nombre de Membres du Comité présents : 12

Nombre de Membres du Comité votants : 12

Date de la convocation : le 21 juin 2016

ADMINISTRATION GENERALE

N°16/06/04 Etude patrimoniale

N°16/06/04 Etude patrimoniale

Rapport,

La gestion du patrimoine « eau potable » est essentielle pour assurer sa pérennité et la continuité du service. Elle sera l'enjeu des prochaines décennies.

Le comité du SMG35 a décidé d'engager une étude patrimoniale et financière en 2015. Ce travail, confié au bureau d'études G2C, doit conduire à un document de sensibilisation qui appréhendera la vulnérabilité technique et financière des collectivités dans le cadre d'une gestion patrimoniale durable.

G2C présente la démarche et les résultats de cette étude à l'échelle départementale. Cette étude s'appuie essentiellement sur les données 2014 qui correspondent à l'ancienne organisation départementale de l'eau potable, avant la création de Rennes-Métropole. L'ensemble des conclusions sont déclinées au niveau de chaque service d'eau potable. Certains indicateurs sont également calculés par SMP et par groupe (rural, mixte et urbain).

Cette étude montre que les performances techniques des services d'eau d'Ille-et-Vilaine sont satisfaisantes et qu'il n'existe pas de mauvaises gestions. Le risque de dégradation des réseaux de chaque collectivité (vulnérabilité technique) est classé de faible à modéré. Les différences observées sont liées au contexte et notamment à l'indice linéaire de consommation (m³/km/jour) qui précise le caractère rural, urbain, industriel ou touristique, et ainsi les atouts de la collectivité.

La valeur du patrimoine « eau potable » par habitant s'élève à 2700€ au niveau départemental dont 87% est représenté par le patrimoine enterré (réseaux et branchement). A l'échelle des SMP, elle varie de 1760€/hab à 3720€/hab. Cette valeur est 2 fois plus importante pour les SMP ruraux par rapport au SMPBR (SMP urbain)

L'analyse financière indique qu'à l'échelle départementale, les indicateurs sont bons et témoignent de capacités financières solides et adaptées aux enjeux. Les dotations aux amortissements et la capacité d'autofinancement (Dotations aux amortissements + autofinancement complémentaire) représentent respectivement 0,6% et 0,9% de la valeur du patrimoine, ce qui correspond à un renouvellement théorique sur 160 ans et 110 ans. Cependant de grandes disparités sont observées entre services d'eau.

La répartition de l'âge des canalisations montre un pic de pose dans les années 70-80, ce qui conduira à un pic de renouvellement dans les années 2040-2050. L'étude de scénarios indique, que sans anticipation de ce pic, une augmentation conséquente du prix de l'eau sera nécessaire, et notamment pour l'essentiel des collectivités rurales.

La mise en œuvre d'une mutualisation territoriale (regroupement de collectivités) et/ou financière (aide du SMG35 aux renouvellements des réseaux) permettrait d'éviter une aggravation des écarts du prix de l'eau dans l'avenir.

Les membres du comité prennent acte de la bonne réalisation de l'étude patrimoniale et s'interrogent sur la pertinence d'un fonds de renouvellement à l'échelle départementale.

Fait à Rennes, le 28 juin 2016

Le Président,



Auguste FAUVEL